

L'hon. M. Pickersgill: Old-Crow, est-ce une division électorale?

M. Hardie: De toute façon je me demande ce qui se passe dans le petit comité du parti tory.

M. Ricard: Beaucoup de choses.

M. Hardie: Je me demande ce qui se passe quand les honorables députés de Churchill, Meadow-Lake, Athabasca et Peace-River se lèvent pour demander un meilleur traitement. Ces types crient bravo, mais je peux bien m'imaginer ce qui se passe dans leurs réunions intimes.

Une voix: Pourquoi ne pas écouter? Les écouteurs sont branchés.

M. Hardie: Si je pouvais faire brancher des écoutes et les entendre dans mon bureau comme fait le premier ministre, je trouverais des plus intéressants de savoir ce qui se passe dans les petits comités des torys. Je pourrais peut-être vous le dire même maintenant. De toute façon, monsieur le président, je pense...

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Vraiment? C'est surprenant!

M. Hardie: S'il me fallait repasser toutes les pages du hansard que le ministre des Postes a remplies de ses propos, je dirais qu'il a énormément moins pensé que moi.

M. le président suppléant: A l'ordre!

M. Hardie: En réalité, il n'en a rien fait.

Une voix: La rectification est acceptée.

M. Hardie: Et il n'a certainement pas pensé depuis qu'il a assumé ses fonctions. J'engage l'Orateur, dont nous étudions les crédits, à examiner la possibilité d'accorder aux députés des circonscriptions septentrionales une allocation supplémentaire pour défrayer leurs déplacements là où l'avion est le seul moyen de transport.

M. Granger: Monsieur l'Orateur, je souscris aux remarques du préopinant et d'autres députés qui ont parlé du supplément de dépenses qu'engagent les députés des circonscriptions septentrionales pour s'occuper convenablement des intérêts de leurs commettants. Ma circonscription, qui commence au centre de Terre-Neuve, au sud, s'étend vers le nord, pour atteindre l'extrémité la plus septentrionale du Labrador. Pour en faire le tour, je dois voyager par avion. Un ruban de localités s'étend le long de cette longue côte. Elles ont toutes le droit d'être visitées par leur représentant parlementaire, qui a le devoir de les visiter pour se familiariser avec leurs problèmes et parler en leur nom en connaissance de cause. Si on cherchait à le faire autrement que par avion, il faudrait

[M. Hardie.]

probablement passer tous les 12 mois de l'année à voyager. Il faut donc utiliser un avion.

Tous les honorables députés comprendront sans doute que le transport par avion est beaucoup plus onéreux que les autres. On a le double inconvénient des longues distances et des frais élevés, comparativement aux circonscriptions plus petites où le transport est normal. J'exalte donc M. l'Orateur à voir s'il ne pourrait être tenu compte des frais de voyage des députés dont la circonscription n'offre d'autres moyens de transport que l'avion.

M. l'Orateur: Je ne dirai qu'un mot à propos des frais de déplacement. Ce sont des frais statutaires et il n'en tient qu'à la Chambre de faire ce qu'elle entend à ce propos.

M. Hardie: Allez-vous en faire la recommandation, cependant?

M. Regier: Monsieur le président, je me demande si je pourrais demander au *first commoner* pourquoi il y a une diminution de \$10,000 dans la contribution destinée à l'indemnité de retraite des députés. Le crédit ne s'établit qu'à \$55,000 pour l'année financière courante. Sauf erreur, l'État verse un montant équivalent aux cotisations des députés. J'ai fait un calcul approximatif. Il y a 265 députés, et 265 fois \$240 donnent \$63,600, soit \$8,600 de plus que \$55,000.

M. l'Orateur: Voici le rapport annuel de la caisse. La variation peut être attribuable à ce que les députés ont le droit de payer les arriérés, et la loi prévoit le paiement de montants égaux à ces versements aussi bien que de montants égaux aux versements courants. Je me procurerai le renseignement à l'intention de l'honorables député.

M. Fisher: L'Orateur a-t-il remarqué certaines observations que des courriéristes parlementaires ont faites dans les journaux à propos des conditions existant à la tribune des journalistes? A-t-il aussi étudié la question de l'encombrement et les rumeurs concernant les blattes, les rats et ainsi de suite dans cette partie de l'édifice, et se propose-t-il de parler des conditions, qu'on a comparées à celles des taudis, dans cette partie de la Chambre?

M. l'Orateur: Je n'ai qu'un mot à dire. Je n'ai eu aucune plainte des membres de la tribune des journalistes au cours de la présente session, ni pendant la session précédente. Je sais qu'il se fait une désinfection périodique et je suis sûr qu'on fait ce qu'il y a de mieux avec l'espace que nous avons. Nous devons tous nous rendre compte que nous sommes bien serrés dans cet édifice et que même les députés doivent se contenter